

9. mai 1824
 Délibération
 périodique
 Compte de
 1823

Le au mil huit cent vingt quatre, le neuf mai, à dix heures du matin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jombiers, Canton de Lavallette, Département de la Charente, réunis au Bureau municipal en vertu des dispositions de la Circulaire de M. le Préfet de ce Département en date du 12 avril dernier insérée au recueil des actes de la Préfecture n° 431. à l'effet de délibérer sur son contenu et sur ce qui peut intéresser les habitants de la dite Commune, ou étant en nombre suffisant pour délibérer et s'étant constitués en séance sous la présidence du Maire lequel a donné lecture de la dite Circulaire et instructions y contenues et a par suite donné lecture du Compte rendu par M. Desvalade, Dupré, percepteur de la dite Commune, en recette et dépense des revenus Communaux de la dite

Commune pour l'exercice de l'année mil huit cent vingt trois (sur une Expédition signée) du neuf mai appuyée de vingt pièces justificatives, le tout déposé sur le Bureau, susdésigné le Budget de la dite année de tout vu et examiné le maire a proposé de commencer l'opération par l'examen et l'vérification du Compte du dit Receveur ce qui s'est opéré de la manière suivante.

Compte Rendu par le Receveur = Percepsion De la Commune De Combiers sur son administration de l'exercice 1823.

Recettes ordinaires.

Nature Des Recettes.	Recettes présumées suivant le Budget.	Recettes effectives.
Centimes Communaux, fonciers, mobiliers et somptuaires De 1823.	219. .	213. 30.
10. Du produit des Patentes,	27. .	32. 57.
Amende de police,	11. .	
Total,	257. .	245. 87.

Recettes Extraordinaires

Nature Des Recettes.	Recettes présumées de toutes natures.	Recettes effectives.
Excédent ou encaisse De 1822.	182. 13.	187. 46.
Total,	182. 13.	187. 46.

Recapitulation Des Recettes.

Recettes ordinaires effectives,	245. 87.
Recettes Extraordinaires effectives,	187. 46.
Total des Recouvrements,	433. 33.

Dépenses Présumées

Nature des Dépenses,	Total des mandats délivrés sur chaque article	Somme allouée par le Budget.
1.oyer De Maison Commune,	12. .	12. .
2. frais de Bureau du Maire,	48. .	48. .
3. frais d'impression des feuilles du Budget,	2. .	2. .
4. Abonnement au Bulletin Des lois,	6. .	6. .
5. Registres De l'état civil,	28. 75.	28. 75.
6. Pétion de la sous Préfecture,	35. .	35. .
7. Pétion de la Commune,	12. .	12. .
8. frais de Timbre pour registres Des Comptes,	3. .	3. .
9. Prétoria de la justice de paix,	1. 75.	1. 75.
10. loquuel du Deversant de la Commune,	100. .	100. .
11. Timbre de diverses quittances,	3. 85.	3. 85.
Total,	252. 35.	252. 35.

Depenses imprimees & Extraordinaires.

Nature des Depenses.	Total des Mandats delivres p ^r chaque depense	Sommes accordees pour chaque depense
1. Nature de Bulletin des loix et recueil administratif.	3. 60.	3. 60.
2. Timbre du livre des Comptes de 1822.	1. 50.	1. 50.
3. acquisition du guide des Maires.	3.	3.
4. abonnement au journal des Maires.	28. 75.	28. 75.
5. Manuel du Recrutement.	4.	4.
6. Annonces faites aux indigens de la Commune le 25. août 1822.	11. 60.	11. 60.
Total,	52. 45.	52. 45.
<u>Recapitulation Des Depenses.</u>		
Depenses p ^r ieures,		p c 252. 35.
Depenses imprimees,		52. 45.
Total des Depenses,		304. 80.
<u>Resultat.</u>		
Total Des Recettes effectives,		p c 133. 33.
Total Des Depenses effectives,		304. 80.
Parcons, le Comptable est Debiteur, de la somme de.		p c 171. 47.

Le conseil municipal de la Commune de Combars ayant examiné le présent compte l'a reconnu juste duquel il résulte que le percepteur est débiteur d'une somme de Cent vingt huit francs cinquante trois centimes sur l'exercice de 1823. et lui donne décharge des vingt quittances qu'il a produites à l'appui du présent compte et aussitôt le maire a proposé de s'occuper de la formation du Budget de l'année 1825. avant de délibérer sur autre objet et il y a été procédé de la manière suivante.

Budget de l'année 1825.

Revenus de la Commune.

Contributions communales, foncières, mobilières, et somptuaires par approuvé.	214.
10. Du produit des patentes de 1824.	22.
Excises du Percepteur de 1823.	128. 50.
Recette p ^r ieures de 1825.	364. 33.

Dépenses ordinaires.

1. Loyers de la maison communale,	18.
2. Frais de Bureau alloués au Maire,	18.
3. Frais d'impression des feuilles du Budget, des comptes, registres civils etc.	2.
4. Abonnement au Bulletin des lois,	6.
5. Registres de l'état civil,	18. 75.
6. Pécunies de la sous-Préfecture,	35.
7. Pécunies ou Commissionnaires de la Commune,	20.
8. Frais de timbre pour registres des Comptes de la Commune,	1. 50.
9. Vues pour la feuille de Compte fournie par le Trésorier,	1. 50.
10. Dépôt de titres de la justice de paix,	1. 75.
11. Logement du Curé ou du Desservant.	100.
<u>Total, des Dépenses ordinaires,</u>	<u>262. 50.</u>

Dépenses Extraordinaires.

Achats du Bulletin des lois et recueil administratif de 1823.	3. 60.
<u>Total des Dépenses Extraordinaires,</u>	<u>3. 60.</u>

Résultat du Budget de 1823.

La recette présumée est de,	364. 50.
La dépense ordinaire et Extraordinaire, est de,	266. 10.
<u>Encaisse présumée de 1823.</u>	<u>98. 40.</u>

Compte ce que Dessus lu et Examine et arrêté le maire à requis le Conseil de Délibérer sur le contenu en la Circulaire précitée relative au garde champêtre de la présente Commune, tous les membres ont à l'unanimité déclaré ne vouloir délibérer sur cet objet, et s'en tenir à la Délibération qu'ils ont prise le 6. mai 1819.

à Combiers les jour, mois et an susdit.

Boulland Maire.

9. mai 1824

Deliberation pour obtenir un Bureau de poste aux lettres.

Ce jour d'hui neuf mai mil huit cent vingt quatre, le Conseil municipal de la Commune de Combiers Canton de la Nallée Arrondissement d'Angoulême Département de la Charente étant convoqué Extraordinairement par M. le maire et d'après l'autorisation de M. le Préfet, à l'effet de prononcer sur la question de savoir par quel Bureau de poste aux lettres dans l'état actuel des choses, il conviendrait le mieux à la Commune de recevoir sa Correspondance,

Sur la Délibération suivante.

Le Bureau de poste situé à _____

La Rochebeaucourt (Dordogne) est le bureau dont la Commune fait choix pour le service de la Correspondance.
fait et Delibere les jours, mois, et en quel temps.

Il. La Rochebeaucourt n'est point un bureau de poste, le Bureau de poste le plus voisin de la Commune de Combiere est situe a Mansuet Dept de la Dordogne xxxix ou xxxxxxxxxxxx.

Ejgnac

96 Aug 24

J. Payrouniz

Labonne

1 nexon

juanbrucis

Boulland Maire.